

ADRESSE.—*Suite.*

- (10) Pour une copie des instructions qui ont été données aux trois commissaires chargés d'aller au Nord-Ouest s'enquérir des réclamations des Métis et autres dans la colonie de la Saskatchewan, et prononcer sur ces réclamations, 219. Réponse présentée, 248. (*Voir documents de la session, N° 116b.*)
- (11) Pour copie de la correspondance échangée entre le département de la Justice et des membres du Parlement ou d'autres personnes relativement à l'enquête qui a été faite l'été dernier sur l'administration du pénitencier de Saint-Vincent de Paul et sur les difficultés auxquelles ont donné lieu cette administration, 233, 234.
- (12) Pour copie de la correspondance échangée entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement du Canada au sujet de la présence de sauvages américains sur le territoire canadien ; copie des communications d'officiers de la police à cheval et des ordres en conseil ou des instructions départementales se rapportant à ce sujet, qui n'ont pas encore été publiés dans le rapport annuel de la division des sauvages du département de l'intérieur ; aussi un état de l'augmentation ou de la diminution de la population sauvage du Nord Ouest, le dit état devant être basé sur le nombre des sauvages qui ont été payés lors des traités passés en 1871 et les années suivantes, et sur le nombre de ceux qui sont payés actuellement ; aussi copie des renseignements non encore imprimés sur le nombre de sauvages qui se sont livrés aux travaux agricoles, et copie des plaintes (s'il en existe) présentées par la société protectrice des aborigènes, les évêques et le clergé des divers corps de missionnaires du Nord-Ouest ou par d'autres personnes au sujet du traitement des sauvages du Nord-Ouest ; aussi un état approximatif des approvisionnements alimentaires fournis aux dits sauvages depuis la date du traité No 1 de 1871, 238.
- (13) Pour copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département des chemins de fer concernant l'établissement de la station d'York sur le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, et copie des réponses qui ont été faites à ces communications ; aussi copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes reçus par le dit département au sujet de la suppression de la dite station, et copie des réponses qui ont été faites à ces communications, 247. Réponse présentée, 334. (*Voir documents de la session, No 152.*)
- (14) 1. Pour copie de toute correspondance ou mémoire touchant les réclamations des métis du district de la Saskatchewan et les causes des troubles généralement depuis 1874, et notamment tous rapports, lettres, télégrammes adressés au lieutenant-gouverneur Dewdney ou à lui communiqué, et par lui communiqué au gouvernement du Canada ou à quelqu'un de ses membres concernant l'agitation qui a eu lieu au lac des Canards et les réclamations des métis de l'ouest, depuis le 1er août 1884 jusqu'au 6 février 1885 inclusivement ; ainsi que tout mémoire, télégramme ou lettre reçue de Louis Riel durant la même période.
2. Un état établissant au moins approximativement le nombre, la nationalité, le grade et la juridiction de tous et chacun des employés du gouvernement dans le Nord-Ouest, soit commissionnés, soit non commissionnés, la date de leurs nominations, le chiffre du salaire respectif de chacun d'eux, et la croyance religieuse à laquelle ils appartiennent.
3. Copies de toute correspondance, résolutions proposées dans le conseil du Nord-Ouest, concernant les griefs des métis, ou mémoires concernant leurs réclamations, etc., etc., 252.